

# Boycott : liberté pour l'action citoyenne

*Pétition adressée à M. François Hollande, Président de la République, et au gouvernement français*

Qu'il s'agisse d'Israël ou de tout autre pays, que je le pratique ou non, l'appel au boycott est une action citoyenne pour obtenir l'application du droit. En France, des militants ont été poursuivis ou même condamnés pour cela, nous ne l'acceptons pas.

Nous vous demandons de rejeter tous les amalgames, de respecter la liberté d'action citoyenne, et d'abroger au plus vite les circulaires qui demandent aux procureurs de poursuivre les militants.

**Et si vous persistez, poursuivez-nous !**

*Je signe la pétition. J'autorise l'AFPS à reporter cette signature sur le site internet de la pétition ([http://www.avaaz.org/liberte\\_boycott](http://www.avaaz.org/liberte_boycott)).*

Nom et prénom	E-mail (en majuscules)	Code postal et ville	Signature



Association France Palestine Solidarité, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris  
01 43 72 15 79 - [afps@france-palestine.org](mailto:afps@france-palestine.org) - [www.france-palestine.org](http://www.france-palestine.org)